COMITÉ SKI MONT-BLANC

COUPE D'ARGENT U16

Trophée Banque Populaire AURA — Salomon

Filles et Garçons nés en 2011 et 2012

Saison 2026/2027

Sommaire

1. Cadre général 3
1.1 Objet et catégorie d'âge 3
1.2 Contact référent 3
2. Calendrier de la saison 2026/2027 3
2.1 Bloc 1 — Coupes d'Argent 3
2.2 Bloc 2 — Coupes d'Argent / Interrégion 3
2.3 Finale des Coupes d'Argent 4
2.4 Coupes d'Argent U16.1 / U14.2 4
2.5 Écureuils d'Or 4
2.6 Mémorial Scaraffioti 4
2.7 FESA Cup 4
3. Qualifications et inscriptions 4
3.1 Conditions générales 4
3.2 Quotas et plafonds 4
4. Organisation sportive et classement 5
4.1 Bloc 1 — Format et classement 5
Épreuve(s) de vitesse du Bloc 1 5
4.2 Bloc 2 — Format et classement 5
Qualification à la Manche Sprint 5
4.3 Classement général de saison 5
5. Mode de sélection pour les étapes Écureuils d'Or 5
5.1 1ère étape Écureuil d'Or (31 janvier - 4 février 2027) 6
5.2 2ème étape Écureuil d'Or (19-23 mars 2027) 6

5.3 Championnat de France U16 (7-10 avril 2027) 6
6. Composition du jury et désignation des traceurs 6
6.1 Tableau des traceurs et arbitres 6
6.2 Réunion des chefs d'équipe 7
7. Cérémonies, récompenses et finale 7
7.1 Récompenses courantes 7
7.2 Finale des Coupes d'Argent 7
7.3 Obligations du club organisateur de la finale 7
8. Matériel technique et sécurité 8
8.1 Équipement 8
8.2 Farts et fartage 8
8.3 Piquet enfourché 8
8.4 Protocole commotion (Commission médicale Comité MB) 8
9. Annexes et révisions 8
9.1 Documents associés 8

1. Cadre général

1.1 Objet et catégorie d'âge

Ce règlement fixe le calendrier, les conditions de qualification, l'organisation sportive et les modalités de sélection du circuit Coupe d'Argent U16 du Comité Ski Mont-Blanc, ainsi que les passerelles vers les épreuves nationales (Écureuils d'Or, Championnat de France technique).

- Catégorie concernée : filles et garçons nés en 2011 et 2012.
- Disciplines : Slalom (SL), Slalom Géant (GS), Super Géant (SG).

1.2 Contact référent

- Responsable du circuit U16 : **Anthony SECHAUD**

Note — le responsable du circuit est l'interlocuteur unique pour la composition du comité de sélection, la désignation des traceurs/arbitres, et la coordination des équipes de finale.

2. Calendrier de la saison 2026/2027

2.1 Bloc 1 — Coupes d'Argent

Date	Lieu	Discipline	Hommes	Dames
02/01/2027	Annecy Semnoz	SL	oui	oui
03/01/2027	Thollon	SL	oui	oui
15/01/2027	Megève	GS	oui	oui
16/01/2027	Les Gets	GS	oui	oui
22/01/2027	La Clusaz	SG	oui	—
23/01/2027	La Clusaz	SG	—	oui

2.2 Bloc 2 — Coupes d'Argent / Interrégion

Date	Lieu	Discipline	Hommes	Dames
27/02/2027	Chamonix	SL	oui	oui
06/03/2027	Les Houches	GS	oui	oui
12/03/2027	Grand Bornand	GS	—	oui
12/03/2027	Châtel	SG	oui	—
13/03/2027	Châtel	SG	—	oui
13/03/2027	Grand Bornand	GS	oui	—
14/03/2027	Les Carroz	SL	oui	oui

Note : ces courses sont également support des épreuves Interrégion Nord Trophée Vola.

2.3 Finale des Coupes d'Argent

- Date et lieu : 14 mars 2027 — Les Carroz (SL — Dames U16).
- Pour info : Finale Circuit de Bronze et Grands Prix : 28 mars 2027 — Flaine.

2.4 Coupes d'Argent U16.1 / U14.2

- Date et lieu : 10 avril 2027 — Grand Bornand ou Avoriaz (à confirmer).

2.5 Écureuils d'Or

Étape	Dates	Lieu
1ère étape EO	31 janvier au 4 février 2027	Auron / Isola 2000
2ème étape EO	19 au 23 mars 2027	Méribel (D) / Courchevel (H)
Championnat de France U16	7 au 10 avril 2027	Les Orres

2.6 Mémorial Scaraffioti

- Du 30 mars au 02 avril 2027 — Val d'Isère (D U16 + H U16).

2.7 FESA Cup

- Du 1er au 6 mars 2027 — Crans-Montana (D U16 / H U16).

3. Qualifications et inscriptions

3.1 Conditions générales

- Épreuves ouvertes aux filles et garçons nés en 2011 et 2012, licenciés et sélectionnés par leurs districts respectifs.
- Inscriptions envoyées impérativement par le référent district sur le Web FFS de la plateforme SkiFFS.
- L'inscription aux Coupes d'Argent relève de la responsabilité des districts ; chaque référent inscrit le nombre de jeunes qu'il souhaite, en indiquant le district dans la colonne « équipe ».

3.2 Quotas et plafonds

- Quotas filles et garçons libres, dans la limite de 100 participantes et 110 participants.
- Un jeune ne peut participer s'il dépasse 200 points FFS sur la liste en vigueur le jour de la compétition.
- Si le quota est dépassé, une sélection par points FFS est appliquée.
- Sur demande, les districts peuvent inscrire des U14 sur le quota de base U16.

4. Organisation sportive et classement

4.1 Bloc 1 — Format et classement

- Épreuves techniques disputées en deux manches minimum, plus éventuellement une manche supplémentaire ou sprint selon les conditions et la décision du jury.
- Dans tous les cas, les deux premières manches sont support du classement officiel FFS.
- Récompenses : les 5 premiers et les 5 premières.
- Tirage au sort à la mêlée pour la 1ère manche, avec découpage par tiers.

Épreuve(s) de vitesse du Bloc 1

- 1ère course : tirage au sort à la mêlée.
- 2ème course éventuelle : ordre de départ établi sur le résultat de la 1ère course (30 premières filles et 40 premiers garçons inversés).

4.2 Bloc 2 — Format et classement

- Courses techniques disputées en deux manches minimum, plus éventuellement une « Manche Sprint ».
- Ces courses sont également support des épreuves Interrégion Trophée Vola.
- Tirage au sort à la mêlée pour la 1ère manche, avec inversion pour la 2ème manche.

Qualification à la Manche Sprint

- Garçons : les 20 meilleurs des deux premières manches (alternance 1ère/2ème), puis les 10 suivants du classement général.
- Filles : les 16 meilleures des deux premières manches (alternance 1ère/2ème), puis les 4 suivantes du classement général.

4.3 Classement général de saison

Le classement général repose sur les points Coupe du Monde, avec un coefficient 1 pour le classement de la course et 0,5 pour le meilleur classement à la manche. Ce classement n'est pas un critère de sélection et n'est divulgué qu'après la dernière Coupe d'Argent de la saison.

- Visible sur le site skimontblanc.fr après la dernière épreuve.
- Le podium du classement général est récompensé lors de la finale des Coupes d'Argent U16.

5. Mode de sélection pour les étapes Écureuils d'Or

Le responsable du circuit organise un comité de sélection au plus tard le lendemain du dernier événement pris en compte avant la course nationale. Ce comité réunit le responsable du circuit et les référents district.

- La sélection tient compte des résultats sportifs, mais aussi d'autres paramètres : forme du moment, parcours et progression de l'athlète, indicateurs physiques, attitude en regroupement, etc.
- Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas remplir les quotas.

5.1 1ère étape Écureuil d'Or (31 janvier - 4 février 2027)

Pas de quota : seule s'applique une limite de 130 points FFS pour être sélectionné.

- Les Super-Géants de cette étape sont support du Challenge David Poisson, classement par équipe de comité de ski (règlement national U16, art. 3.6).

5.2 2ème étape Écureuil d'Or (19-23 mars 2027)

- Quota de base du Comité MB : 2 places par sexe.
- Quota complémentaire selon la liste interne FFS U16 du 15 mars 2027 (nés 2011 dans les 50 premiers / nés 2012 dans les 40 premiers).

5.3 Championnat de France U16 (7-10 avril 2027)

- Épreuves : 1 Slalom Géant, 1 Slalom et 1 Team Event, aux Orres.
- Quota de base du Comité MB : 1 coureur.
- Quota complémentaire : 1 place par athlète français classé dans les 70 premiers du classement général des Écureuils d'Or.
- Plafond de la course : 82 coureurs. Limite de 130 points FFS.
- Le classement général des Écureuils d'Or est tenu par la FFS sur l'ensemble des épreuves du circuit national ; il n'est pas publié (règlement national U16, art. 3.3).

Important : les skieurs ayant participé à la 2ème étape de l'Écureuil d'Or ne peuvent pas participer à la Coupe de la Fédération.

6. Composition du jury et désignation des traceurs

- Le jury est composé du Délégué Technique, du responsable du circuit U16 (ou son représentant) et de l'arbitre désigné.
- Le jury se réunit au minimum 10 minutes avant le premier départ officiel.
- Le responsable du circuit établit en début de saison l'ensemble des traceurs et arbitres, en attribuant le traçage à un district qui désigne son traceur.
- Une répartition équitable par district est respectée sur l'ensemble de la saison.

6.1 Tableau des traceurs et arbitres

Date	Épreuve	Traceur M1	Traceur M2	Arbitre
02/01/2027	Annecy Semnoz	Aravis	Mont-Blanc	Chablais
03/01/2027	Thollon	Chablais	Arve et Giffre	Aravis
15/01/2027	Megève	Mont-Blanc	Arve et Giffre	Aravis
16/01/2027	Les Gets	Chablais	Mont-Blanc	Arve et Giffre
22/01/2027	La Clusaz	Aravis	/	Mont-Blanc
23/01/2027	La Clusaz	Aravis	/	Chablais
27/02/2027	Chamonix	Mont-Blanc	Chablais	Arve et Giffre
06/03/2027	Les Houches	Mont-Blanc	Arve et Giffre	Chablais
12/03/2027	Grand Bornand	Aravis	Chablais	Arve et Giffre
12/03/2027	Châtel	Chablais	/	Mont-Blanc
13/03/2027	Châtel	Chablais	/	Aravis
13/03/2027	Grand Bornand	Aravis	Arve et Giffre	Mont-Blanc
14/03/2027	Les Carroz	Arve et Giffre	Aravis	Chablais
10/04/2027	U14.2 / U16.1	Mont-Blanc	Arve et Giffre	Aravis

6.2 Réunion des chefs d'équipe

Le jury et les chefs d'équipe se réunissent obligatoirement 10 minutes avant le départ de la première manche.

7. Cérémonies, récompenses et finale

7.1 Récompenses courantes

- Les 5 premiers au scratch (à la charge de l'organisateur), dotation en lot Salomon, plus les 3 premiers rookies (à la charge de l'organisateur)
- Les 3 premiers hommes du classement PHV des catégories Hêtre et Chêne sur les Coupes d'Argent du Bloc 1 (à la charge du Comité Ski Mont-Blanc).

7.2 Finale des Coupes d'Argent

- Date et lieu : 14 mars 2027 — Les Carroz (SL) pour les Dames U16.
- Format individuel et par équipe pour la finale : 2 meilleures Dames et 2 meilleurs Hommes par district.

7.3 Obligations du club organisateur de la finale

- Mise en valeur du Comité Ski Mont-Blanc, de la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes et de la société Salomon : logo sur les programmes, les listes de départ et de résultats.

- Photos et résultats à transmettre à la presse locale.
- Matériel publicitaire visible dans l'aire d'arrivée et lors de la remise des récompenses.

8. Matériel technique et sécurité

8.1 Équipement

- SG : skis aux normes FIS catégorie Enfants 2 obligatoires.
- Protection dorsale homologuée et adaptée à la taille du skieur, casque homologué et collant « cut-resistant » obligatoires pour toutes les compétitions régionales, toutes disciplines.

Chaque concurrent est responsable de la conformité de son équipement.

8.2 Farts et fartage

- Les farts fluorés sont interdits, conformément à la réglementation en vigueur.
- L'application sur le terrain de produits de glissement est interdite en compétition, sauf lors des épreuves de vitesse.
- L'affûtage, le raclage et le brossage des skis restent autorisés sur le terrain.

8.3 Piquet enfourché

Si un coureur enfourche un piquet de façon visible, il doit sortir du tracé et s'arrêter. En cas de non-respect, le jury peut interdire le départ de la 2ème manche au coureur fautif, ou appliquer une sanction plus lourde.

8.4 Protocole commotion (Commission médicale Comité MB)

Note — protocole issu de la commission médicale du Comité MB — conservé sans modification de fond.

En cas de chute en course : interdiction de concourir pendant 24 heures pour les U16.

- 24 heures de repos complet immédiat, surveillé au calme (sans écran).
- Test (SCAT 6 et arbre décisionnel : immédiat / soir / lendemain matin).
- Reprise en ski libre uniquement.

9. Annexes et révisions

9.1 Documents associés

- Règlement Interrégion Nord Trophée Vola (courses du Bloc 2 partagées).
- Règlement des compétitions nationales U16 — Écureuils d'Or et Championnat de France, saison 2026/2027 (FFS).